

APPEL A CANDIDATURE POUR LA COMMISSION D'ARME FLEURET DAMES DE LA FFESCRIME – BENEVOLAT

La Fédération française d'escrime lance un appel à candidature afin de désigner le/la correspondant.e de la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA) siégeant au sein Commission d'arme fleuret dames.

Prérogative de la commission et composition :

Chaque Commission d'armes assure la promotion, l'animation, la détection et l'organisation de leur arme.

Elle choisit les épreuves auxquelles elles estiment utile d'envoyer les tireurs, en indiquant pour chacune le nombre des tireurs et accompagnateurs qu'elles désireraient y voir participer. Enfin, elle désigne les tireurs et accompagnateurs pour les épreuves nationales et internationales.

Chaque Commission d'armes est composée de sept à neuf membres, comme suit :

- Du DTN ou de son représentant.
- De l'entraîneur national de l'arme ou de son représentant.
- De quatre à six membres dont un correspondant de la commission nationale d'arbitrage et du règlement pour les épreuves et un de la commission fédérale de promotion.
- D'un membre du comité directeur.
- À titre consultatif, de l'entraîneur national adjoint de l'arme s'il ne représente pas l'entraîneur national.

Désignation des membres :

L'ensemble des membres pour chaque commission d'armes sont nommés par le comité directeur sur proposition du bureau fédéral.

Le président de chacune des Commission d'armes est nommé en son sein par ses membres lors de sa première réunion.

Impartialité et conflits d'intérêts :

Tout membre, concerné par une décision ou une procédure s'engage à déclarer, tout intérêt ou lien, direct ou indirect, susceptible de constituer un conflit d'intérêt et à s'abstenir de participer aux délibérations ou décisions relatives à ladite situation.

Délai pour candidater :

Les candidatures sont à retourner par le biais du coupon réponse ci-dessous **avant le 13 septembre 2026 inclus au plus tard**, à l'adresse mail suivante uniquement : elections@ffescrime.fr

Modalités de candidature :

COUPON DE REPONSE (ci-dessous) A RENVOYER :

- Par mail uniquement : elections@ffescrime.fr

COUPON DE REPONSE

Je soussigné(e).....(Indiquez votre Prénom et NOM)
postule pour siéger au sein de la Commission d'armes fleuret dames en tant que correspondant.e de la CNA
afin d'exercer une mission de bénévolat et ce, au plus tard jusqu'à la fin de la saison sportive au cours de
laquelle les instances dirigeantes sont renouvelées, soit la saison sportive 2028-2029.

Mes coordonnées sont les suivantes :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : NUMERO DE LICENCE (le cas échéant) :

ADRESSE E-MAIL :

PROFESSION :

COMPETENCES PARTICULIERES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE UTILES A LA COMMISSION D'ARME FLEURET DAMES :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

RGPD : Des données personnelles sont collectées dans le présent formulaire par la FFESCRIME, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17 modifiée. Ces données sont nécessaires à la gestion de la candidature et de la Commission de la Commission d'armes Fleuret Dames.

Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par la FFESCRIME, responsable du traitement. Ce traitement est destiné à recueillir et à traiter votre demande de candidature à la Commission d'armes Fleuret Dames FFESCRIME. Ces données seront conservées un mois après la fin de la mission de la Commission d'armes afin de pouvoir vous transmettre tout document utile en lien avec ce dernier.

Vous bénéficiez concernant vos données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modifications de vos données en cas d'informations incorrectes, du droit à la limitation du traitement ainsi que du droit à la portabilité. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé à Fédération française d'escrime – Service juridique – 7 Porte de Neuilly – 93160 Noisy-le-Grand, ou par courriel à mathieu.goarin@ffescrime.fr. Vous bénéficiez également du droit de faire une réclamation auprès de la CNIL.